



Propose un STAGE

Le 25 FEVRIER à Nevers

Dans un souci de défense des personnels, la FSU 58 vous propose une journée de stage :
« Connaître ses droits »
Avec des exemples concrets, nous ferons le point sur la réglementation, les moyens d'être conseillé.e et de faire respecter ses droits.

Sujets abordés :

Carrières :

Rendez-vous de carrière
(préparation, organisation, recours)
Accès Hors-Classe
Accès Classe Exceptionnelle

Conditions de travail

(protéger sa santé, sécurité)

Congés et autorisations d'absences

Perspectives de carrière

Situations de travail variées

(obligation de service, protection juridique..)

Pour participer à ce stage, vous serez obligatoirement libéré.es de vos cours sans obligation de rattrapage et avec maintien du traitement (droit à formation syndicale : 12 jours par an).

Chaque enseignant.e syndiqué.e ou non peut participer à cette journée. Pour cela, il suffit de déposer une demande d'autorisation d'absence de droit (voir site de la FSU58 pour les modèles d'autorisation et le bulletin d'inscription) **avant le 25 janvier 2021** et d'envoyer **séparément** le bulletin d'inscription par courrier ou mel à la FSU 58 (fsu58@fsu.fr).